

Le Rotary Chalon Bourgogne Niépce attribue le prix Dominique-Passerat à deux élèves du Conservatoire du Grand Chalon.

Jean-Claude Reynaud

Publié le 23 Juin 2021 à 09:40



Un jeune musicien et un jeune technicien du son du conservatoire à rayonnement régional du Grand Chalon ont reçu le prix Dominique-Passerat, récompense accordée en souvenir de l'ancien président du Rotary Chalon Bourgogne Niépce.

En juillet 2013 nous quittait brutalement Dominique Passerat, ancien président du rotary Chalon Niépce. Durant une décennie, chaque printemps, ce passionné de musique classique avait organisé dans le cadre feutré du théâtre des Copiaus de Chagny, au profit des œuvres sociales du club service chalonnais, une série de concerts animés par son ami, l'altiste Daniel Weissmann, dont la renommée avait déjà largement dépassé nos frontières.

Un concert et deux prix

Dès 2014, le Rotary Chalon Bourgogne Niépce, né quelques mois plus tôt de la fusion du Rotary Chalon Niépce avec le Rotary Chalon Bourgogne, décidait d'organiser tous les ans un concert Dominique-Passerat et de créer deux prix Dominique-Passerat, en vue de récompenser un jeune musicien et un jeune technicien du son, élèves du conservatoire à rayonnement régional (CRR) du Grand Chalon.

Cette année, s'il n'y a pas eu de concert hommage, comme d'ailleurs en 2020, suite à la pandémie de Covid-19, les prix ont par contre bien été décernés. Les deux lauréats sont le saxophoniste Charles-Emmanuel Fézard et le technicien du son Matis Reynaud.

La remise des prix a eu lieu jeudi dernier à la Maison Vagueur, en présence de Marc Lelédy, président du Rotary Chalon Bourgogne Niépce, Patrick Denay, responsable de la commission « Concert Dominique-Passerat » ainsi que celle de Stéphane Warnet, directeur adjoint du CRR du Grand Chalon, en charge de la musique.

Le dynamisme du conservatoire

Après avoir remercié le Rotary Chalon Bourgogne Niépce pour cette belle initiative en faveur de la jeunesse, Stéphane Warnet a souligné que les deux impétrants étaient « des étudiants qui portent très haut et très loin le dynamisme de notre conservatoire ». Agé de 18 ans, Charles-Emmanuel Fézard, qui a débuté le saxophone il y a 10 ans dans le cadre des classes à horaires aménagés de l'école primaire Vivant-Denon de Chalon, a obtenu cette année son diplôme d'études musicales saxophone classique. En septembre prochain il intégrera la classe préparatoire aux grandes écoles option métiers du son pour tenter d'entrer au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ou à l'école nationale supérieure Louis-Lumière, afin d'y faire des études d'ingénieur du son. Deux écoles prestigieuses que voudrait bien intégrer, lui aussi, Matis Reynaud, qui est âgé de 19 ans et qui est originaire de Bourg-en-Bresse, ville où il a décroché deux diplômes d'études musicales (percussion classique et solfège), en qualité d'élève au conservatoire à rayonnement départemental.

Gabriel-Henri THEULOT